



Edité le : 02/05/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE MONTFRIN

23 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
30490 MONTFRIN

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE24-61446	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	LSE2404-32795-1	N° Prélèvement :	00175440
N° Analyse :	00176840	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	MONTFRIN LES ORGNES	Code PSV :	0000000329
Localisation exacte :	robinet vestiaire garage Renault FAUBOURG DU PONT		
Dept et commune :	30 MONTFRIN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,8707904300	Y :	4,5844681400
UGE :	0108 - MONTFRIN		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2.CP
Motif du prélèvement :	CP		
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE MONTFRIN 23 AVENUE PIERRE MENDÈS FRANCE 30490 MONTFRIN		
Nom de l'installation :	MONTFRIN LES ORGNES	Type :	UDI
Code :	000295		
Prélèvement :	Prélevé le 30/04/2024 à 11h12 Réception au laboratoire le 30/04/2024 à 13h57 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / HUTTENSCHMITT Christel - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	BIOXYDE DE CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 30/04/2024 à 13h57

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain Température de l'eau	11D2-CP 15.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#

.../...

Edité le : 02/05/2024

Identification échantillon : LSE2404-32795-1

Destinataire : MAIRIE DE MONTFRIN

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
pH sur le terrain	11D2-CP	7.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11D2-CP	0.33	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11D2-CP	0.37	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D2-CP	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Bioxyde de chlore après dégazage	11D2-CP	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Durée de dégazage	11D2-CP	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
Analyses physicochimiques									
Métaux									
Nickel total au 1er jet	11D2-CP	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	20		#
Plomb total au 1er jet	11D2-CP	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10		#
Cuivre total au 1er jet	11D2-CP	0.031	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.010	2.0	1.0	#

11D2-CP ANALYSE (D2.CP) D2 CU NI PB (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Nicolas ROUX
Valideur technique

